



CPPNI Eclat du 26 septembre 2023

ouverture de la négociation sur la Formation Professionnelle

La délégation FO est composée de Laurence Gilbert (SNEPAT FO), Alexandre NARS (FEETS FO) et Sylvie BECK (FNAS FO).

1. Point d'information sur la fusion :

- **état de la demande d'extension :** La Direction Générale du Travail examine les chevauchements de champs suite à l'opposition du syndicat employeur des centres sociaux (Elisfa). Pour la DGT c'est un sujet complexe.

FO demande au Président d'Hexopée, le courrier de réponse des employeurs (Hexopée, Familles Rurales et Pêche) à Elisfa suite à son opposition.

Le courrier va nous être envoyé : un oubli.

- **demande de renouvellement de la commission mixte :** pas de souci, parce que c'est une volonté unanime.

2. Projet d'accord relatif à la formation professionnelle

Le texte est présenté et parcouru en séance.

FO signale que pour la liste pro A, il n'y a rien sur les fonctions techniques = appui, maintenance, entretien, restauration. De même nous souhaitons améliorer la rémunération des salariés en alternances et apprentis alors que l'accord prévoit seulement le minimum légal. Pour FO c'est insuffisant.

Nous demandons que soit rajouté un paragraphe sur l'égalité professionnelle et la mixité des métiers dans les orientations formation et enlevé ou rédigé autrement le paragraphe qui donne seulement la main aux employeurs sur le CPF.

Nous obtenons que soit enlevé le paragraphe sur les fonds conventionnels qui peuvent être utilisés pour l'apprentissage, car ce n'est pas autorisé. L'apprentissage est une formation initiale et non pas de la formation continue.

FO fera des propositions écrites avant la prochaine date de négociation. Le délai pour travailler ce premier projet était trop court.

3. Feuille de route des négociations à venir en 2024

Sont actés la durée du travail, l'égalité professionnelle et handicap ainsi que la Santé.

FO demande que soit ouverte la négociation sur la gestion du paritarisme dès l'extension de la fusion.

4. Questions diverses

FO demande que soit fait un retour dans chaque branche du groupe de travail égalité professionnelle.

Calendrier des réunions 2024 : 6 février, 3 avril, 12 juin, 26 septembre et 20 novembre après midi.

Pour la délégation : Sylvie BECK